

Conseil Municipal du 23 avril 2019

COMPTE RENDU

Date de convocation
9 avril 2019

Conseillers en exercice
55

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BONNARD-LE FLOCH

Le Conseil Municipal de la Ville de BREST s'est réuni le mardi 23 avril 2019 à 17 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Maire, M. T. FAYRET, M. E. GUELLEC, Mme B. ABIVEN , M. R. SALAMI, M. Y. GUEVEL, M. P. APPERE, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme E. KUCHEL, Mme K. COZ-ELLEOUET, M. F. PELLICANO, Mme A-M. KERVERN, Mme M. LOUSSOUARN , M. Y. MASSON, Mme C. MIGOT, Mme N. CHALINE, Mme M-P. CREFF, Mme J. HERE, Mme S. JESTIN , M. R. JESTIN , M. H. TRABELSI, Adjoints.

Mme C. BELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, Mme R. FAGOT-OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. M. GOURTAY, Mme M. GUEYE, M. P. GUEZENNEC, M. C. KERMAREC, Mme Y. LE GUEN, M. J-M. LE LORC'H, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Mme M-J. YAO, M. P. KARLESKIND, M. M. BERTHELOT, M. M. CALONNEC , Mme N. COLLOVATI, M. L. GUILLEVIN , Mme C. LE GUEN BOUCHER, Mme C. MARGOGNE, Mme V. BOURBIGOT, Mme B. MALGORN, Mme C. PERON, M. B. SIFANTUS, Mme J. LE GOIC AUFFRET, M. P. KERBERENES, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme I. MELSCOET, Adjointe.

Mme G. ABILY, M. P. PAPERON, M. F. VALENTIN LEMENI, M. M. COATANEA, M. R. HERVE, Mme B. HU, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

PRÉVENTION DES RISQUES

- Tranquillité Urbaine

- C2019-04-057** - **Programme d'action tranquillité urbaine : projet de développement de la médiation urbaine sur la ville**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la création de 4 postes affectés à la médiation urbaine sur la ville.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstentions: Les groupes Brest Nouvelle Alternative et Brest en marche
- C2019-04-058** - **Approbation d'un projet de convention de coopération entre la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Finistère et du Morbihan, le Conseil départemental du Finistère, l'association Don Bosco et la Ville de Brest**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de coopération entre La Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Finistère et du Morbihan, le Conseil départemental du Finistère, l'association Don Bosco et la Ville de Brest et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
- C2019-04-059** - **Programme d'action tranquillité urbaine : projet de protocole de mise en œuvre des mesures de rappel à l'ordre**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
- C2019-04-060** - **Programme d'action tranquillité urbaine : renforcement de la protection des bâtiments**
Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Maire à signer le formulaire de demande d'autorisation d'un système d'enregistrement-vidéo sur les bâtiments de la Ville.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Europe Ecologie Les Verts, Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstentions: Les groupes Brest Nouvelle Alternative, Brest en marche, Union Démocratique Bretonne

FINANCES

- Conseil de Gestion

C2019-04-061

- Approbation de la convention de mutualisation du Délégué à la Protection des Données avec Brest métropole.

La ville de Brest a défini conjointement avec Brest métropole les modalités de mutualisation du Délégué à la Protection des Données. Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la convention de mutualisation du Délégué avec Brest métropole et d'autoriser le Maire ou son représentant à la signer.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

**Abstentions: Mme LE
GOIC-AUFFRET, M.
CALONNEC**

C2019-04-062

- SEMPI - Augmentation du capital social pour la mise en oeuvre du Plan d'évolution stratégique.

La société d'économie mixte de portage immobilier de l'agglomération brestoise (SEMPI) a adopté son Plan d'évolution stratégique en mai 2017. Sur la base du positionnement stratégique retenu, il ressort un besoin de procéder à une augmentation du capital social. Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'opération d'augmentation de capital social, d'approuver les modifications statutaires induites et d'autoriser le représentant à l'Assemblée Générale Extraordinaire à voter en faveur de ces modifications

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: Le groupe**

**Rassemblement pour Brest,
Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstention: M. CALONNEC
M. GOURTAY et M.
PELLICANO ne prennent
pas part au vote**

C2019-04-063

- BMa SPL - Approbation du pacte d'actionnaires portant sur les opérations de tiers investissement.

Suite à l'entrée de la commune de Gouesnou au capital de BMa SPL pour la réalisation d'une opération en tiers investissement sur un groupe scolaire, les actionnaires ont décidé de préciser et de compléter les statuts de la société s'agissant des modalités de financement des opérations en tiers investissement. Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le pacte d'actionnaires annexé à la présente délibération et d'autoriser le Maire à le signer.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: Mme LE GOIC-
AUFFRET**

**Abstentions: Le groupe
Rassemblement pour Brest,
M. CALONNEC**

- Commande publique

C2019-04-064

- Constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Brest, la Ville de Gouesnou et Brest métropole pour la fourniture de matériels son et lumières.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Brest, la Ville de Gouesnou et Brest métropole pour la fourniture de matériels son et lumières, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en oeuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

**Abstentions: Mme LE
GOIC-AUFFRET, M.
CALONNEC**

- Comptabilité

- C2019-04-065** - **Dispositions techniques relatives au remboursement des frais de déplacements temporaires des personnels des services municipaux.**
Suite à l'actualisation des barèmes de remboursement forfaitaire des indemnités de mission, il est proposé au Conseil Municipal de fixer des taux identiques à ceux applicables dans la fonction publique d'État.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
- C2019-04-066** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un Prêt Locatif Social (PLS) d'un montant total de 1 800 900 € contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour le financement de l'opération de construction d'une Résidence Autonomie au sein de l'EHPAD de l'Adoration située rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 1 800 900 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès du Crédit Mutuel de Bretagne et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET

- Garanties d'Emprunts

- C2019-04-067** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un Prêt Locatif Social (PLS) d'un montant total de 2 735 000 € contracté auprès du Crédit Agricole du Finistère pour le financement de l'opération de construction d'une Résidence pour Personnes Agées Autonomes (RPAA) située rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 2 735 000 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès du Crédit Agricole du Finistère et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2019-04-068** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un prêt d'un montant total de 10 665 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération de reconstruction de l'EHPAD de l'Adoration, situé rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 10 665 000 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET

- C2019-04-069** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un prêt d'un montant total de 851 000 € contracté auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail de Bretagne (CARSAT) pour le financement de l'opération de construction d'une Résidence Autonomie au sein de l'EHPAD de l'Adoration située rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 851 000 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail de Bretagne (CARSAT) et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2019-04-070** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un prêt d'un montant total de 895 000 € contracté auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail de Bretagne (CARSAT) pour le financement de l'opération de construction d'une Résidence pour Personnes Agées Autonomes (RPAA) située rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 895 000 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail de Bretagne (CARSAT) et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2019-04-071** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un prêt complémentaire au PLS d'un montant total de 1 280 000 € contracté auprès du Crédit Agricole du Finistère pour le financement de l'opération de construction d'une Résidence pour Personnes Agées Autonomes (RPAA) située rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt complémentaire au PLS d'un montant total de 1 280 000 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès du Crédit Agricole du Finistère et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2019-04-072** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCI MAISON SAINT-JOSEPH pour un prêt complémentaire au PLS d'un montant total de 533 100 € contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour le financement de l'opération de construction d'une Résidence Autonomie au sein de l'EHPAD de l'Adoration située rue de Coëtlogon à BREST.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt complémentaire au PLS d'un montant total de 533 100 € souscrit par la SCI Maison Saint-Joseph auprès du Crédit Mutuel de Bretagne et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: M. KERBERENES
Abstentions: Le groupe Brest Nouvelle Alternative, Mme LE GOIC-AUFFRET

DIRECTION GÉNÉRALE

- C2019-04-073** - **Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement local (DSIL) 2019.**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les plans de financement des opérations présentées à la DSIL 2019, d'autoriser le Maire, ou son représentant, à déposer les dossiers de demande de subvention et les pièces complémentaires nécessaires à leur instruction auprès de la Préfecture du Finistère pour la DSIL 2019, et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstentions: Le groupe Europe Ecologie Les Verts, M. CALONNEC

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- C2019-04-074** - **Désignation de représentant-e-s de la Ville de Brest dans divers organismes - SPL Les Ateliers des Capucins, Assemblée Générale.**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de désigner le représentant.e de la Ville de Brest auprès de l'Assemblée Générale de la Société Publique Locale Les Ateliers des Capucins
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstentions: Les groupes Brest Nouvelle Alternative, Brest en marche
Le groupe Rassemblement pour Brest ne prend pas part au vote
- Désignation effectuée :**
M. Yann GUEVEL

- Ressources Humaines

Les opérations de désignations et d'élection sont soumises au vote au scrutin secret, mais il est possible d'y déroger avec l'accord unanime de l'Assemblée. En application de l'article L 2121-21 du CGCT, l'accord de l'Assemblée ayant été obtenu, la délibération à suivre a été adoptée par un vote au scrutin public.

- C2019-04-075** - **Actualisation du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes**
Il est proposé au conseil municipal, après avis des commissions compétentes, de valider l'actualisation du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes élaboré en 2012, dans ses orientations et objectifs opérationnels et de s'engager à mobiliser les moyens nécessaires pour sa réalisation.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstentions: Mme LE GOIC-AUFFRET, M. CALONNEC

- Patrimoine

- C2019-04-076** - **Demandes d'autorisation d'urbanisme**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer au nom de la Ville de Brest, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments municipaux.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: M. CALONNEC

POLITIQUES DE PROXIMITÉ

- C2019-04-077** - **Présentation du bilan 2018 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et avis sur les programmes de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2019.**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de prendre connaissance du bilan 2018 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et d'émettre un avis favorable sur les programmes de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2019
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstentions: Les groupes Brest Nouvelle Alternative et Rassemblement pour Brest, Mme LE GOIC-AUFFRET

CULTURE

- C2019-04-078** - **Réseau des médiathèques : approbation d'un projet de convention entre la Ville de Brest, la Direction interrégionale des services pénitentiaires et la Ligue de l'enseignement en faveur du développement du livre et de la lecture à la maison d'arrêt de Brest**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre la Ville de Brest, la Direction interrégionale des services pénitentiaires et la Ligue de l'enseignement en faveur du développement du livre et de la lecture à la maison d'arrêt de Brest et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: M. CALONNEC
- C2019-04-079** - **Réseau des médiathèques : approbation de la reconduction d'une convention de partenariat entre la Ville de Brest, Brest métropole et Pôle emploi**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Ville de Brest, Brest métropole et Pôle emploi et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: M. CALONNEC
- C2019-04-080** - **Centre breton d'art populaire : approbation d'un projet de convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2019 entre la Ville de Brest et l'association « Centre Breton d'Art Populaire ».**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Brest et l'association « Centre breton d'art populaire » pour l'année 2019 et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

C2019-04-081

- Action d'ouverture culturelle - quartier de l'Europe : approbation d'un projet de convention entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'association 'Léo Lagrange Ouest' pour le centre socioculturel 'Horizons' dans le cadre de la mise en œuvre d'une action d'ouverture culturelle sur le quartier de l'Europe à Brest.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC**

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'association « Léo Lagrange Ouest » pour le centre socioculturel « Horizons » dans le cadre de la mise en œuvre d'une action d'ouverture culturelle sur le quartier de l'Europe et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.

Les opérations de désignations et d'élection sont soumises au vote au scrutin secret, mais il est possible d'y déroger avec l'accord unanime de l'Assemblée. En application de l'article L 2121-21 du CGCT, l'accord de l'Assemblée ayant été obtenu, la délibération à suivre a été adoptée par un vote au scrutin public.

C2019-04-082

- Patrimoines : Fondation pour la mémoire de l'esclavage - Approbation de l'adhésion de la Ville de Brest à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage en tant que collectivité fondatrice.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: Le groupe Brest
Nouvelle Alternative, Mme
LE GOIC-AUFFRET**

Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de la Ville de Brest, en tant que collectivité fondatrice, à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et de désigner un représentant (et un suppléant) appelé à siéger au sein du Conseil des territoires de la Fondation

Désignations effectuées :

Titulaire : M. François CUILANDRE

Suppléante : Mme Anne-Marie KERVERN

ANIMATION

C2019-04-083

- Association 'Fanfare Zébaliz' : approbation d'un projet de convention de partenariat entre la Ville de Brest et l'association 'Fanfare Zébaliz' pour la réalisation de l'édition 2019 du festival 'Fanfares !'.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC**

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Ville de Brest et l'association « Fanfare Zébaliz » pour la réalisation de l'édition 2019 du festival « Fanfares ! » et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.

SPORTS

C2019-04-084

- Cale de Maison Blanche – approbation d'un projet de convention entre la Ville de Brest et l'Etat portant transfert de gestion d'une dépendance du domaine public maritime naturel destinée à valider l'implantation de la cale du lieu-dit Maison Blanche sur le littoral de la commune de Brest.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention entre la Ville de Brest et l'Etat portant transfert de gestion d'une dépendance du domaine public maritime naturel destinée à valider l'implantation de la cale du lieu-dit Maison Blanche sur le littoral de la commune de Brest et d'autoriser le Maire ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC**

C2019-04-085

- Centre équestre du Questel : approbation d'un fonds de concours de l'association Brest équitation pour des travaux d'extension des écuries.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le versement d'un fonds de concours de l'association Brest équitation à la Ville de Brest pour des travaux d'extension des écuries au centre équestre du Questel, et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document y afférents.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstentions: Mme LE
GOIC-AUFFRET, M.
CALONNEC**

EDUCATION ENFANCE

- Petite Enfance

C2019-04-086

- Crèche Europe - Programme immobilier Europa - Acquisition en VEFA de locaux à usage de crèche auprès de la société Pierre Promotion Bretagne Sud ou toute autre société pouvant s'y substituer - Programme immobilier Europa, situé dans la ZAC Europe à Brest.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions du projet d'acte de vente en l'état futur d'achèvement (et ses annexes) à intervenir entre la société Pierre Promotion Bretagne Sud ou toute société pouvant s'y substituer et la Ville de Brest, en vue de l'acquisition de locaux à usage de crèche et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstentions: Mme LE
GOIC-AUFFRET, M.
CALONNEC**

EDUCATION ENFANCE

- C2019-04-087** - **CAF – Fonds publics et territoires – Autorisation de demandes de subvention auprès de la Caisse d’Allocations Familiales du Finistère au titre des aides financières « fonds publics et territoires », pour les projets s’inscrivant dans les thématiques définies dans la convention d’objectifs et de gestion signée entre la Caisse Nationale d’Allocations Familiales et l’Etat, pour la période 2018-2022**
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC
- Mme KUCHEL ne prend pas part au vote
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d’autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter les demandes de subvention auprès de la Caisse d’Allocations Familiales du Finistère et à signer les conventions y afférentes, au titre des aides financières « fonds publics et territoires », pour les projets s’inscrivant dans les thématiques définies dans la convention d’objectifs et de gestion signée entre la Caisse Nationale d’allocations Familiales et l’Etat, pour la période 2018-2022.

ACTION SOCIALE

- C2019-04-088** - **AGEHB - Approbation d’un projet de convention tripartite d’objectifs et de moyens entre la Ville de Brest, le Centre Communal d’Action Sociale de la Ville de Brest et l’association Animation et Gestion pour l’Emploi et l’Hébergement en Bretagne (AGEHB) pour la période 2019-2021**
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC
- Depuis 2011, la Ville de Brest, le CCAS de la Ville de Brest et l’AGEHB sont signataires d’une convention. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d’établir pour la période 2019-2021, un projet de convention de partenariat et d’autoriser le Maire ou son représentant à le signer. Pour l’année 2019, il est proposé de verser une subvention globale de 64 000 € à l’AGEHB.
- C2019-04-089** - **Banque Alimentaire du Finistère - Approbation d’un projet de convention tripartite d’objectifs et de moyens entre la Ville de Brest, le Centre Communal d’Action Sociale de la Ville de Brest et la Banque Alimentaire du Finistère pour la période 2019-2021**
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC
- Depuis 2010, dans le cadre de ses missions de collecte de produits alimentaires destinés aux personnes ayant des difficultés financières, la Ville de Brest et le Centre Communal d’Action Sociale ont formalisé leur partenariat avec la Banque Alimentaire du Finistère dans une Convention renouvelée tous les 3 ans. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d’approuver un projet de convention d’objectifs et de moyens entre la Ville de Brest, le CCAS de la Ville de Brest et la Banque Alimentaire du Finistère pour la période 2019-2021, et d’autoriser le Maire ou son représentant à le signer. Pour l’année 2019, il est proposé de verser une subvention de 27 000 € à la Banque Alimentaire du Finistère.

C2019-04-090

- Halte accueil Frédéric Ozanam - Approbation d'un projet de convention entre la Ville de Brest, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest et la Halte accueil Frédéric Ozanam pour la période 2019-2021

Depuis 2011, dans le cadre de ses missions auprès des publics en grande difficulté sociale, la Ville de Brest et le Centre Communal d'Action Sociale ont formalisé leur partenariat avec la Halte Accueil Frédéric Ozanam dans une convention renouvelée tous les 3 ans. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Brest, le CCAS de la Ville de Brest et la Halte Accueil Frédéric Ozanam pour la période 2019-2021, et d'autoriser le Maire ou son représentant à le signer. Il est proposé de verser une subvention de 26 000 € pour l'année 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC**

ACTION SANITAIRE

C2019-04-091

- Fourrière et capture animales - Approbation du bilan de gestion 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention entre la Ville de Brest et Brest métropole relative à la capture animale et à la gestion de la fourrière, il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le bilan 2018 ci-joint pour la capture animale et la gestion de la fourrière, et le montant de participation versé par Brest métropole établi à 128 555, 37 € pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstentions: Mme LE
GOIC-AUFFRET, M.
CALONNEC**

C2019-04-092

- Accès à la fourrière animale - Avenant n°1 à la convention avec la communauté du Pays d'Iroise et les communes de Bourg-Blanc, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec, Landéda, Lannilis, Le Drennec, Loc-Brévalaire, Plabennec, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien, Tréglonou, Saint-Pabu

La convention du 6 juillet 2016 relative aux conditions d'accès à la fourrière animale est arrivée à échéance le 31 décembre 2018. Elle concerne la communauté de communes du Pays d'Iroise et les communes de la communauté du Pays des Abers. Il est proposé, au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Maire ou son représentant à signer un projet d'avenant de prolongation de la convention.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: M. CALONNEC**

C2019-04-093

**- Régulation des populations de chats libres -
Approbation d'un projet de convention avec les
associations 'L'arche de Noé-Les amis du chat', 'Les
chats du coeur brestois' - Année 2019**

Dans un objectif de régulation et de gestion durable des populations de chats « libres » sur son territoire, la Ville de Brest mène des opérations de stérilisation. Depuis 2015 et 2017, elle associe à ces opérations les associations L'Arche de Noé les amis du chat et Les Chats du Cœur brestois. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le projet de convention avec les associations L'Arche de Noé les amis du chat et Les Chats du Cœur brestois pour la mise en œuvre de ce dispositif.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

Abstention: M. CALONNEC

DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

C2019-04-094

**- Approbation d'un projet d'avenant n°3 à la
convention d'objectifs 2016-2019 signée entre la Ville
de Brest, Brest métropole et Vert le Jardin**

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°3 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'association Vert le Jardin, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

Abstention: M. CALONNEC

C2019-04-095

**- Espace Insertion - Approbation d'un projet
d'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2018-2020
signée entre la Ville de Brest et l'association Don
Bosco pour l'Espace Insertion**

Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier n°1 à la convention d'objectifs 2018-2020 entre la Ville de Brest et l'association Don Bosco, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

Abstention: M. CALONNEC

AMÉNAGEMENT

- Foncier

C2019-04-096

**- 8 et 10 rue des Onze Martyrs - Approbation de
l'acquisition des anciens locaux du Centre
d'Information et d'Orientation auprès du
Département du Finistère.**

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition auprès du Département du Finistère des anciens locaux du Centre d'information et d'orientation situés 8 et 10 rue des Onze Martyrs pour un montant de 470 000 euros.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

Abstention: M. CALONNEC

- | | | |
|---------------------|--|---|
| C2019-04-097 | - Rue Yves Collet et Victor Pengam - Approbation de la constitution de servitudes pour l'écoulement des eaux pluviales entre les propriétés cadastrées BR n° 499 et BR n° 559 et 560. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution de servitudes d'écoulement d'eaux pluviales entre la propriété cadastrée BR n° 499 située 61 rue Yves Collet à Brest et la propriété cadastrée BR n° 559 et 560 située 8 rue Victor Pengam à Brest. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention: M. CALONNEC |
| C2019-04-098 | - Avenue Georges Clémenceau - Approbation d'un projet de convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle CI n°536 Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée CI n°536 situés avenue Georges Clémenceau à Brest en vue de l'implantation d'une canalisation souterraine. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention: M. CALONNEC |
| C2019-04-099 | - Place de Strasbourg - Désaffectation et déclassement du local anciennement à usage de sanitaires publics cadastré AX n°90. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation du local anciennement à usage de sanitaires publics situé place de Strasbourg et cadastré AX n°90 et d'en prononcer le déclassement. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstentions: Mme LE GOIC-AUFFRET, M. CALONNEC |
| C2019-04-100 | - Place de Strasbourg - Approbation de la cession du local anciennement à usage de sanitaires publics cadastré AX n°90 au profit de Monsieur et Madame Kopar. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession du local anciennement à usage de sanitaires publics situé place de Strasbourg et cadastré AX n°90 au profit de Monsieur et Madame Kopar. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention: M. CALONNEC |
| C2019-04-101 | - Rue Forestou Creis - Approbation de la cession de la parcelle BM n° 469 au profit de Monsieur et Madame Keraudren. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de la parcelle BM n° 469 située rue Forestou Creis au profit de Monsieur et Madame Keraudren. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstentions: Mme LE GOIC-AUFFRET, M. CALONNEC |
| C2019-04-102 | - VCEU portant sur les inquiétudes des assistantes maternelles dans le cadre des négociations de l'assurance chômage | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention: M. CALONNEC Mme LE GOIC-AUFFRET ne prend pas part au vote |

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L'AFFICHAGE LE 2 MAI 2019 .